

République du Sénégal

Un peuple - Un but - Une foi

Université Cheikh Anta Diop



Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

Monographie pour obtention du Certificat d'Aptitude aux
fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la
Jeunesse et des Sports.

THEME

**STRATEGIE ET PERSPECTIVES POUR
UNE PARTICIPATION QUALITATIVE
DES FEMMES AUX APS EN
REPUBLIQUE DE GUINEE**

Présentée et soutenue par

M000-07

Mme KEÏTA, née Adama DIAN
CAMARA

Sous la direction de :

Monsieur Ousmane SANE
Ph.D en Sciences de l'activité
physique (Professeur d'EPS :
intervention, mesure et
évaluation).

8^B PROMOTION (1998 - 2000)

République du Sénégal

Un peuple – Un but – Une foi
Université Cheikh Anta Diop



Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

Monographie pour obtention du Certificat d'Aptitude aux
fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la
Jeunesse et des Sports.

THEME

**STRATEGIE ET PERSPECTIVES POUR
UNE PARTICIPATION QUALITATIVE
DES FEMMES AUX APS EN
REPUBLIQUE DE GUINEE**

Présentée et soutenue par

Mme KEÏTA, née Adama DIAN
CAMARA

Sous la direction de :

Monsieur Ousmane SANE
Ph.D en Sciences de l'activité
physique (Professeur d'EPS :
intervention, mesure et
évaluation).

8^E PROMOTION (1998 - 2000)



SOMMAIRE

Dédicace

Remerciements

Première partie :

- Introduction problématique
- Définition des concepts

Chapitre premier : Présentation de la République de Guinée

- 1.1 Caractéristique physique
- 1.2 Données démographiques
- 1.3 Environnement et code de vie
 - 1.3.1 – Urbanisation
 - 1.3.2 – Habitat
- 1.4 Femme et pauvreté
- 1.5 Femmes et emploi
- 1.6 Intégration sociale des femmes
- 1.7 Les enfants
- 1.8 Femmes et représentativité
- 1.9 La santé des femmes
- 1.10 Education et alphabétisation des femmes
- 1.4 - Données économiques
- 1.5 Organisation administrative
- 1.6 Croyances et coutumes
 - 1.6.1 - Niveau cosmologique
 - 1.6.2 - Niveau des voyances et de la sorcellerie
 - 1.6.3 - Niveau des croyances religieuses

Chapitre II : Le sport en République de Guinée

II.1 – Sport en République de Guinée

II.2 – Au plan institutionnel

II.3 – Les activités physiques traditionnelles (APT)

II.4 – Les activités physiques à caractère hiérarchique, rituel et religieux

II.4 – Les activités à caractère professionnel et/ou militaire

II.5 – Les activités physiques à caractère endigue

II.6.1 – La place de la femme dans le Sport en République de Guinée

Chapitre III : Démarche méthodologique

III.1 – Démarche générale

III.2 – Méthodologie

III.3 – Les techniques d'enquêtes

III.4 – Taille des échantillons :

III.4.1 – auprès des dirigeants

III.4.2 – auprès des participants

III.4.3 – auprès des dirigeants des sports

III.4.4 – entretiens et interview

III.4.5 – dépouillement et analyse des données

III.4.6 – enquêtes auprès des pratiquants

III.4.7 – les problèmes rencontrés

III.4.8 – résultats et analyses

III.4.9 – Stratégies et perspectives en forme de projet

- Conclusion

- Bibliographie

DEDICACE

- ◆ A mon époux Abdoulaye KEITA. C'est avec un cœur plein d'amour, que vous m'avez soutenue, vos conseils ont été salutaires, vos sacrifices couronnés de succès,
- ◆ Pour votre franche compréhension, votre constante sollicitude et votre courage indéfectible dans les épreuves de notre vie conjugale,
- ◆ Je vous dédie cette monographie pour vous dire merci.
- ◆ A feu mon père Monsieur Tamba CAMARA pour son attachement et ses efforts soutenus pour ma réussite, j'exprime ma reconnaissance. Repos éternel à son âme.
- ◆ A la mémoire de ma mère feu Madame Fatoumata SANET pour tous les sacrifices consentis pour mon éducation et pour l'amour maternel dont elle m'a toujours comblée.

REMERCIEMENTS

Cette monographie de fin d'étude est le résultat de tous ceux qui, de près ou de loin, en Guinée comme au Sénégal, ont contribué à sa réalisation, par leurs sages conseils, leurs critiques pertinentes et judicieuses.

- ◆ A son excellence Madame SYLLA Koumba DIAKITE, Ministre de l'énergie et de l'Environnement de la République de Guinée.
- ◆ Aux hauts cadre du Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, pour leurs encouragements et leurs sages conseils.
- ◆ A Monsieur Victor KOUASSI KOUADIO, Secrétaire Général de la CONFEGES et son personnel.
- ◆ A tous les professeurs de l'INSEPS pour la qualité des documents qu'ils ont bien voulu mettre à ma disposition et m'avoir encadrée durant deux ans.
- ◆ Je leur adresse mes sincères remerciements.
- ◆ A Monsieur Ousmane SANE, tuteur de cette monographie, pour qui je manquerais de cœur et de prospérité si je ne faisais pas de mention spéciale pour la sollicitude et l'enthousiasme qu'il n'a en aucun moment épargné pour me guider malgré sa lourde mission professionnelle.
- ◆ A tous mes parents, mes enfants, je dis grand merci pour le soutien matériel et moral.

INTRODUCTION

La femme fut toujours considérée comme le sexe faible et de ce fait est protégée par l'homme

C'est pourquoi dans la pratique des A.P.S, la participation des femmes fut sujette à beaucoup de difficultés (conditions culturelles, physiques, physiologiques ...)

Autant dans la pratique des A.P.S. que dans la gestion des structures sportives, la présence féminine est récente malgré le fait que le genre féminin constitue plus de la moitié de la population mondiale.

La participation des femmes dans les A.P.S. varie d'un continent à un autre, d'un pays à un autre, d'une société à une autre. Cependant, cette participation a connu un net regain au cours de ces dernières années parce que, sur tous les continents, dans tous les pays et dans toutes les sociétés les femmes sportives championnes sont valorisées au même titre que les hommes. S'il est vrai que la pratique des A.P.S. est un moyen d'affirmation de la fille ou de la femme, elle peut être un vecteur d'insertion socioprofessionnelle notamment par les métiers de sport et peut favoriser ainsi l'émancipation des femmes.

C'est aussi une source d'information et d'éducation; elle développe et améliore le goût d'être en forme et la prise de conscience de ses possibilités et de ses limites. Malgré les bienfaits de la pratique sportive, peu de filles ou de femmes s'y investissent. Par ailleurs, la participation des femmes aux APS bien que connaissant une nette progression au cours de ces dernières années, les occasions leur étant données de participer aux forums internationaux, une représentativité véritable des filles et des femmes à la prise de décision et dans le rôle de dirigeants sportifs ne suit pas.

Les femmes sont encore sous représentées dans les fonctions de gestionnaires et d'administrateurs, d'entraîneurs, de techniciens, d'officiels et surtout au niveau des instances dirigeantes pour occuper des fonctions de président de fédérations sportives tant au plan national, qu'international. Aujourd'hui, à l'orée du 3^e millénaire, malgré les efforts consentis, la participation des femmes aux APS demeure encore faible, alors que leurs expériences, leurs valeurs et leurs aptitudes pourraient enrichir, renforcer le sport.

Tant que les femmes n'auront pas des rôles de leader dans le mouvement sportif, le sport demeurera un domaine où elles ne jouiront pas de leur droit d'égalité avec leurs homologues hommes. De plus, si elles ne participent pas aux prises de décisions, cela n'honore pas le sport qui est une activité éminemment démocratique.

Dans l'optique de notre travail, la problématique générale sur laquelle nous nous sommes engagées concerne l'accès des femmes, toutes les femmes qui le veulent, aux pratiques qu'elles désireront.

Nombre de données et travaux disponibles sur ces questions montrent que ces objectifs ne sont pas atteints ; situation liée d'une part à la place des femmes dans tous les autres domaines de la vie (famille, travail, vie publique...), d'autre part, partie prenante des rapports sociaux de sexe qui se construisent d'abord en dehors du sport et dans le sport. Il convient donc, à différents niveaux et par différents moyens d'investigation, de connaître de façon précise le niveau de présence effective des femmes dans les APS d'une part, d'identifier ce qui peut constituer des conditions favorables ou au contraire des obstacles à la pratique des femmes d'autre part. Conditions qui peuvent tenir aux modes de vie, aux caractéristiques des femmes, au "système d'offre", à l'incitation en matière d'APS et aussi aux conditions qui peuvent permettre aux femmes et filles de

participer à la prise de décision, à l'encadrement et de jouer le rôle de dirigeants. Ensuite, nous identifierons les stratégies pour une participation qualitative aux APS.

DEFINITIONS DES TERMES

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de définir les mots clés du présent document.

La femme et l'homme dans la littérature :

Les concepts d'homme et de femme sont des catégories biologiques. "Féminité" et "virilité" sont des définitions sociales. Dans toutes les cultures, les conceptions qui déterminent les attitudes masculines féminines sont inculquées au moyen d'un processus de socialisation qui commence dès la naissance et aboutit à une bonne adaptation dans le milieu d'appartenance et dans la société en général.

Ainsi dans toute société, à n'importe quelle époque considérée, la détermination des rôles en fonction du sexe, les attentes qui y correspondent sont des notions apprises très tôt, entraînant une image de soi différente pour l'homme et pour la femme.

On constate de ce fait dans les sociétés un consensus par rapport à ce qui est attendu d'un homme et d'une femme ; "ce qui est masculin n'est pas féminin et inversement".

Donc, de par cette différence de position sociale, il en a résulté une définition précise du concept femme. Le premier critère de cette définition se trouve être le sexe biologique entraînant une identité fondée sur le rôle.

Toutefois, l'évolution des idées nous permet de constater que même si l'existence des différences génétiques, anatomiques et hormonales entre l'homme et la femme est certaine, elle est dépourvue de pertinence par rapport à beaucoup d'aspects pratiques. Le domaine du sport l'illustre parfaitement (exemple: le marathon où certaines performances féminines égalent et même

dépassent celles des hommes). Cependant, en analysant le concept de féminité le point de vue des penseurs en psychologie féminine est que la véritable explication du statut de la femme ne relève pas de sa nature mais dépend plutôt de sa position par rapport à l'homme. Traditionnellement, c'est par rapport à l'homme qu'on définit la notion de féminité et qu'on insiste sur l'image féminine. Depuis leur jeunesse, les femmes adoptent des comportements de façon à plaire aux hommes ; elles sont donc socialisées de manière à utiliser leurs corps pour attirer l'homme. L'inconscient collectif voudrait que la femme soit agréable à regarder, gracieuse, souple, légère ; il lui est interdit toute possibilité d'expression physique en puissance, en agressivité et tout développement important de la musculature. Mais en sport, la femme est quelquefois amenée à développer des capacités musculaires au risque de ne pas être physiquement attirante.

En effet, le sport de compétition est synonyme de virilité et dans nombre de situations, le désir naturel de s'adonner à cette pratique peut être totalement étouffé de façon directe ou indirecte par le manque de consentement de l'homme parce que l'image qui est reflétée ne rencontre pas les critères de féminité définis socialement.

Alors que le garçon découvre très tôt que les performances athlétiques lui ouvrent les portes de l'identité et de l'image masculine, la fille est amenée à constater qu'on la considère comme socialement défavorisée si elle fait montre d'aptitudes physiques et de dons pour le sport.

Toutefois, il faut noter que la tendance actuelle est tout autre en ce qui concerne les APS, car les modèles du corps anciennement promus sont remis en cause. D'autres nécessités liées à la recherche d'une bonne santé mettent en place des perceptions qui valorisent une gestion du corps par le biais incontestable des APS.

LE SPORT :

Pour George Hebert le sport c'est : " Tout genre d'exercice physique ou d'activités physique ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini " .

- Selon l'encyclopédie des sports : " Le sport est l'exercice méthodique et hygiénique du corps humain, en vue de d'accroître sa force, son adresse et sa beauté et de développer l'énergie de la volonté tout en délassant l'esprit " .

- Pour Pierre De Coubertin , le sport c'est : " Un culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque " .

- D'après cette définition de Georges HEBERT, toute activité répondant à cette caractéristique est du sport. On y trouve l'effort physique, la performance, (le progrès) et l'absence de limite (le risque) .

- Pour Parlebas : " Le terme sport , pose un problème difficile que le terme est couramment employé et que sa signification paraît limpide " .

- Pour le Larousse , le sport est :  Une pratique méthodique des exercices physiques en vue d'augmenter la force l'adresse et la beauté du corps humain, mais aussi de l'éducation de l'esprit " .

Dans la mesure où le sport est un culte volontaire et habituel de l'effort physique, de performance, de progrès, et d'absence de limite, (le risque) la

définition de Pierre De Coubertin colle beaucoup plus à notre recherche et à nos ambitions à travers l'objectif que fixe cette monographie .

STRATEGIE :

Selon le petit Larousse :

1. Art de coordonner l'action de forces militaires, politiques, économiques et morales impliquées dans la conduite d'une guerre ou la préparation de la défense d'une nation ou d'une coalition. La stratégie ressortit conjointement à la compétence du gouvernement et à celle du haut commandement des armées.

2. En math, ensemble de décisions prises en fonction d'hypothèses de comportement des personnes intéressées dans une conjoncture déterminée, dans la théorie des jeux.
 - Jeux de stratégie : jeu de simulation historique dont les règles suivent les principes de la stratégie ou de la tactique.

 - La stratégie tend à se rapprocher de plus en plus de la politique de défense des nations ou des alliances, elles-mêmes conditionnées par plusieurs facteurs inhérents à la situation du monde au début de l'âge atomique. Les percées technologiques en matière d'armements, l'importance des pressions économiques, la vulnérabilité des opinions publiques pèsent considérablement sur les choix stratégiques : les représailles massives, la riposte graduée de l'OTAN, la doctrine de la dissuasion mutuelle assurée apparaissent comme autant de tentatives pour définir les seuils d'emploi de la force nucléaire.

PARTICIPATION :

Action, le fait de participer.

1. Le fait de recevoir une part d'un profit.

- ♦ Système dans lequel les salariés sont associés aux profits et, le cas échéant, à la gestion de leur entreprise.

2. Le fait de détenir une fraction du capital d'une société.

- ♦ Société de participation : société non immatriculée, dépourvue de la personnalité morale; dont un associé négocie avec les tiers.

Stratégie (selon le Petit Larousse)

Participation (selon le Petit Larousse)

Perspective (selon le Petit Larousse)

PERSPECTIVE :

Selon le petit Larousse :

1. Vaste dégagement, grande voie en ligne droite que la vue peut embrasser dans sa totalité.

2. Attente d'événements considérés comme probables. Il a la perspective d'une belle situation.

CHAPITRE I
ETUDE GEOGRAPHIQUE DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE

1.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

La République de Guinée est située en Afrique de l'Ouest, dans la zone tropicale humide de l'hémisphère Nord. Elle couvre une superficie de 245857 km². Elle est limitée par l'Océan Atlantique à l'Ouest, sur 300 km ; la Guinée-Bissau au Nord-Ouest ; le Sénégal et le Mali au Nord ; la Côte d'Ivoire à l'Est ; le Liberia et la Sierra Leone au Sud. Le territoire guinéen a la figure d'un vaste croissant partant d'une façade atlantique orientée vers le sud-ouest et comprise entre les 9^e et 10^e degrés de latitude Nord. C'est ici que tous les grands fleuves de l'Ouest africain (Sénégal, Niger, Gambie) prennent leurs sources. Ce qui fait dire aux spécialistes que la Guinée est le *Château d'eau de l'Afrique occidentale*.

Le climat est de type tropical humide, avec alternance d'une saison sèche allant de novembre à avril et d'une saison pluvieuse allant de mai à octobre. Ces moyennes cachent les variations observables selon les régions. La Guinée comprend quatre grandes régions naturelles se différenciant par le climat, les sols, les paysages et les modes de vie des populations :

- la Guinée Maritime (18% du territoire) est dominée par les marécages et la mangrove avec une pluviométrie abondante dont la moyenne varie entre 3000mm et 4000mm dans la zone de Conakry ;
- la Moyenne Guinée ou Fouta-Djallon (22% du territoire). C'est la partie centrale du pays. Il s'agit d'une zone de montagnes et de plateaux dont l'altitude varie entre 600 et 1500m. La pluviométrie varie entre 1500 et 2000mm ;
- La Haute Guinée (40% du territoire).

Elle se trouve plus à l'Est et constitue le fragment guinéen de la zone soudanienne avec une pluviométrie plus réduite (1500mm).

- La Guinée Forestière (20% du territoire).

De climat de type équatorial, elle est caractérisée par une présence de massifs montagneux et de forêts tropicales et une pluviométrie variant entre 1700 et 3000mm.

Dans l'ensemble, la Guinée est un pays à vocation à la fois agro-pastorale et minière. Les conditions pédagogiques et climatiques permettent de pratiquer aussi bien les cultures industrielles et d'exportation. Le patrimoine forestier est estimé à 11% du territoire national. La faune ichtyologique compte plus de 200 espèces dont 50 ont une importance commerciale.

Le potentiel hydroélectrique est considérable. Les sites répertoriés peuvent permettre une production totale de 600mw. Quant aux ressources minérales, elles placent la Guinée parmi les pays potentiellement les plus riches du monde. Le pays recèle les 2/3 des réserves mondiales de bauxite (20 milliards de tonnes) et occupe le 2^e rang parmi les producteurs de ce minerai. Parmi les autres minerais on peut citer : le fer (13,6 milliards de tonnes), le diamant et l'or.

1.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

La Guinée compte une population estimée à 6048000 habitants (1993) inégalement répartie entre les quatre régions naturelles. La densité de la population y est de 25 habitants/km². La Basse Guinée est la partie la plus peuplée du pays (36% du total), suivie de la Moyenne Guinée (23%), de la Haute Guinée (22%) et de la Guinée Forestière (19%). Le taux d'accroissement de la population est de 2,8%. La majorité de la population vit en zone rurale (70%).

1.3. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

1.3.1 Urbanisation

On estime que 30% de la population totale guinéenne vit actuellement dans les centres urbains. Plus de la moitié de cette population urbaine serait concentrée dans la capitale Conakry censée absorber plus de 67% de la migration rurale.

Le développement des villes s'est fait de façon incontrôlée, faute de gestion urbaine méthodique, provoquant une surpopulation et une dégradation croissante du tissu urbain et créant un environnement insalubre. L'occupation foncière anarchique a engendré également des problèmes graves d'approvisionnement en infrastructures de base. Du fait du manque d'infrastructures adéquates, les villes, à l'exception de Conakry, ont du mal à jouer un rôle premier.

Relativement à la capitale bénéficiant d'un niveau de développement plus élevé, les villes secondaires bénéficient d'une attraction très limitée. En particulier, pour les jeunes à la recherche d'un emploi, ces villes ne constituent qu'une étape provisoire dans leur mouvement vers la métropole guinéenne.

1.3.2. HABITAT

La majeure partie des ménages guinéens (44,4%) vivent encore dans des cases. Celles-ci représentent le type de logement prédominant en milieu rural (56,3% des ménages).

Dans cet habitat, le principal mode d'éclairage des habitants est le pétrole lampant (56,3% des cas). En milieu urbain, l'habitat est davantage diversifié. Il

comprend : les cases (11,2% des ménages), les maisons individuelles (22% des ménages), un mode complexe combinant plusieurs cases et des maisons (18,7% des ménages) et les appartements (environ 37,4% des ménages).

Seuls 30% des ménages sont propriétaires de leur logement.

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie bute contre une multitude d'obstacles aujourd'hui ; qui sont :

1. la promiscuité due à la fois à la taille des ménages, à l'urbanisation rapide et au phénomène de l'exode rural

2. la prédominance des locataires, dont le taux varie entre 49% et 63% selon le type d'habitat considéré.

3. les tarifs élevés du loyer, qui dépendent des facteurs suivants :

Le nombre de pièces occupées, la nature du bâti, le niveau et l'approvisionnement en eau. Ce tarif est passé de 25% en 1986 à plus de 100% aujourd'hui. Le loyer représente aujourd'hui plus de 32% des dépenses mensuelles.

4. l'état de l'équipement : A ce niveau, l'habitat existant connaît un état de sous-équipement caractéristique ; la cuisine se fait généralement en plein air. Les installations sanitaires sont collectives dans la plupart des cas (latrines). L'approvisionnement en eau et en électricité est irrégulier quand il ne fait simplement pas défaut.

5. L'inexistence de systèmes et de réseaux organisés d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées. Jusqu'en 1985, il n'existait pas en Guinée un service public chargé de l'assainissement.

6. Enfin, l'insuffisance de l'offre de logements et l'état de délabrement avancés des logements existants.

Jusqu'en 1984, la Guinée n'avait pas une politique bien définie de construction de logements sociaux.

I.4. FEMMES ET PAUVRETE

La femme guinéenne est très active ; aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. En milieu rural, elle assure près de 80% de la production de subsistance. Partout, elle joue le rôle de mère et d'épouse chargée de l'éducation et de l'entretien des enfants.

Elle accomplit la corvée d'eau et de bois de chauffe ; mais intervient également dans le petit commerce, et dans l'artisanat, principalement dans la teinture, la poterie, la vannerie, la saponification, la couture, la broderie, l'extraction des oléagineux, la pêche, l'extraction du sel marin, etc.

La comptabilité nationale ne fait malheureusement pas apparaître les résultats de ces activités.

Et paradoxalement, tout en contribuant à la création de la richesse nationale, la femme guinéenne demeure pauvre. D'après certaines estimations, les femmes représentent les 70% population frappée par la pauvreté.

Le contexte socio-économique du programme d'ajustement structurel a eu des incidences négatives sur les femmes, à savoir :

- un effectif important de femmes qui travaillaient dans les entreprises d'état et dans l'administration générale ont été mises au chômage,

- les revenus des femmes ont connu une baisse considérable, relativement au coût de la vie (élevé),
-
- les femmes sont encore confrontées aux problèmes d'approvisionnement en eau saine, notamment en zone rurale où elles continuent de parcourir plusieurs kilomètres par jour pour puiser l'eau nécessaire à leur alimentation.

1.5. FEMMES ET EMPLOI

Les femmes guinéennes s'investissent surtout dans le secteur informel. Elles sont très peu présentes dans le secteur structuré. Elles représentent 42% de la population active.

Les obstacles majeurs à l'accès des femmes aux emplois productifs et aux secteurs-clés de l'économie sont les suivants :

- pression des travaux domestiques,
- analphabétisme et bas niveau de qualification professionnelle des femmes,
- répugnance des femmes à exercer certains métiers à cause des préjugés qui les entourent ("métiers masculins") et de la difficulté du travail (ex.travaux miniers, métiers de la construction etc.).
- problèmes d'accès au crédit et à la propriété foncière.
- insuffisance des garderies qui réduit l'efficacité des travailleuses.

1.6. INTEGRATION SOCIALE DES FEMMES :

De nouvelles chances ont été données à l'intégration sociale des femmes dans le développement. Il s'agit de :

- la libéralisation de l'économie et de la libération des initiatives qu'elle implique,

- la création en 1992, d'un secrétariat d'Etat aux affaires sociales à la promotion Féminine et à l'Enfance, qui fut érigé en 1994 Ministère de la Promotion Féminine et de l'enfance, et dont la mission est de définir des stratégies appropriées pour une intégration effective des femmes dans le processus de développement,

- la création d'associations, de groupements et d'ONG féminins dans plusieurs domaines d'activités.

Cependant, beaucoup d'obstacles s'opposent encore aujourd'hui à l'émancipation totale de la femme et à son intégration sociale. Ce sont tous ceux qui empêchent son accès à l'emploi, mais aussi :

- la faible participation des femmes à la prise de décisions ;
- la persistance du poids de certains préjugés et comportements traditionnels qui déprécient et relèguent la femme au rang d'être inférieur,
- le faible revenu des femmes qui affecte la qualité de leur vie et perpétue leur dépendance vis-à-vis des hommes,
- la méconnaissance par la plupart des femmes de leurs droits élémentaires,
- le non respect des conventions et textes de lois concernant l'émancipation de la femme,
- la survivance de la division sociale traditionnelle du travail,
- la non observation du principe d'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'accès aux services sociaux de base, et à l'emploi,
- la faiblesse et parfois l'inexistence des structures d'encadrement des femmes,
- la lenteur des changements de mentalité nécessaires à la mise en œuvre de programmes cohérents en faveur des femmes.

1.7. LES ENFANTS

Les enfants de moins de 15 ans représentent aujourd'hui 42% de la population guinéenne. Ils seront, selon les estimations, près de 4 millions en l'an 2000.

Cette catégorie de la population est confrontée à une série de problèmes graves :

- sur les 284000 enfants qui naissent chaque année dans le pays, il en meurt 41000 avant d'avoir atteint l'âge d'un an et 68000 avant l'âge de 5 ans.

La situation sanitaire des enfants est préoccupante ; le taux de mortalité infantile est de 136% naissances vivantes (la moyenne est de 99 pour l'ensemble des PED et 108 pour l'Afrique Subsaharienne).

Dix maladies sont à la base de 83% des décès des enfants de moins de 5 ans ; les plus en vue parmi elles sont les maladies respiratoires, le paludisme, la rougeole, les entérites et diarrhées, le tétanos, l'anémie et la méningite.

Pour l'ensemble du pays 30,5% des enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition chronique. Tandis que 11,1% souffrent de malnutrition aiguë.

Cette malnutrition affecte toutes les régions naturelles ; mais à des degrés variables. Les 25% des bébés qui naissent ont un inférieur à 2,5kgs. Jusqu'en 1986, les taux de scolarisation des enfants étaient des plus bas.

Depuis, on assiste à une reprise (28% en 1989 ; 40,14% en 1994), grâce à la mise en œuvre d'un programme d'ajustement sectoriel de l'éducation. Malgré ces progrès, on note encore de grandes disparités entre les sexes (au profit des garçons) et entre zones urbaines et zones rurales, au détriment de ces dernières.

Ce tableau ne suffit pas à dépeindre la situation des enfants guinéens, aujourd'hui. Ceux-ci sont également confrontés aux conséquences socio-économiques ; de même qu'ils sont affectés par le processus de désintégration sociale – observable, en particulier, dans les cités urbaines.

En leur sein on distingue plusieurs groupes : les enfants abandonnés et déshérités, les délinquants, les enfants handicapés et l'enfance en situation difficile.

La situation ainsi décrite est caractéristique de Conakry, des agglomérations urbaines.

L'homme continue par ailleurs de porter atteinte à la qualité de l'environnement en pratiquant les défrichements sauvages, en allumant les feux de brousse et en abattant les arbres pour alimenter le marché du charbon et du bois de construction.

Ainsi, la forêt sèche qui couvrait autrefois la moitié Nord du pays a fait place à la savane. Le taux de déboisement est estimé à 36000 ha par an par la Direction Nationale des Forêts et Chasses.

Ce patrimoine en disparaissant réduit aussi le potentiel de production du pays.



1.8. LES FEMMES

Les femmes représentent 51,3% de la population guinéenne. La grande majorité d'entre elles (75%) vivent en milieu rural. Le ratio femme/homme varie d'une région naturelle à l'autre ; ce ratio est fortement influencé par la mobilité géographique des hommes, constamment à la recherche d'un emploi mieux rémunéré. Il est de 54,7% en Moyenne Guinée et tombe à 49,5% dans la capitale, Conakry, lieu de convergence privilégiée de toutes les migrations.

La femme joue un rôle important dans l'économie domestique ; surtout en zone rurale où elle participe activement à la production alimentaire, ainsi qu'à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles.

§§

Elle veille aussi sur l'éducation et la santé des enfants. A maints égards, la situation des femmes demeure aujourd'hui préoccupante.

1.8.1. La santé de femme

La situation sanitaire des femmes est déficitaire, surtout en zone rurale.

La santé de la femme est affectée par une série de pratiques traditionnelles néfastes qui sont :

- les mutilations sexuelles (excision et infibulation pratiquées presque par toutes les communautés),
- les tabous traditionnels,

- les mariages précoces,
- les maternités rapprochées,
- la fécondité élevée,
- l'alimentation déséquilibrée et insuffisante,
- les tatouages,
- les avortements de plus en plus fréquents et mal pratiqués.

Le taux de mortalité maternelle élevé est généralement attribuable aux complications des grossesses non suivies et aux accouchements dans un environnement insalubre.

Les femmes sont victimes des maladies suivantes : onchocercose ; lèpre ; tuberculose, paludisme, MST, y compris le SIDA, anémie, maladies diarrhéiques, cutanées et maladies respiratoires.

Malgré les progrès notables enregistrés au cours de ces dernières années, dans la lutte contre ces maladies, celles-ci continuent d'influer sur les taux de mortalité et de morbidité des femmes.

1.9. L'EDUCATION ET L'ALPHABETISATION DES FEMMES

Le niveau d'éducation et d'alphabétisation des femmes reste faible.

Cette situation est en contradiction flagrante avec les stratégies nationales combinées, d'éradication de l'analphabétisme et d'universalisation de l'enseignement.

La très grande majorité des femmes guinéennes de 15-49 ans n'ont jamais été scolarisées. Alors que le taux actuel de scolarisation est de 40,14% pour l'ensemble du pays, il s'établit à 26% pour la jeune fille.

En 1994, les taux de scolarisation étaient :

- dans le primaire, de 51,14% pour les garçons, et 26% pour les jeunes filles,
- dans le secondaire, de 5,7% pour les garçons, et 5,54% pour les jeunes filles.

Dans le domaine de l'alphabétisation des femmes qui, pourtant, représentent plus de la moitié de la population totale,

Les facteurs limitatifs sont presque les mêmes qui empêchent les filles d'aller à l'école, à savoir :

- la pression du travail qui les occupe toute la journée et souvent jusque tard la nuit,
- les préjugés et coutumes qui confinent la femme dans les activités domestique.

Les femmes constituent essentiellement, une population jeune (les 47% au ont moins de 15 ans).

Elles représentent 51,3% de la population totale.

Le taux brut de natalité (TNB) en Guinée est de 41‰ et l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,7 enfants par femme.

Ces indicateurs relativement élevés trouvent leur justification dans la précocité des mariages et des maternités observables sur l'ensemble du pays avec des prédominances en zones rurales.

La taille moyenne des familles guinéennes est de 6,5. Elle est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en zone rurale (7,5 contre 6,12) – Conakry la capitale détient le chiffre record avec 8,8 du fait de la très forte immigration dont elle fait l'objet.

Le taux de mortalité reste préoccupant et élevés. Le taux de mortalité infantile et infanto-juvénile sont estimés à 136‰ et 230‰. Quant au taux de mortalité maternelle, il est de 623 pour 100.000 naissances.

On observe des mouvements migratoires internes et externes prononcés. Au niveau interne, ceux-ci proviennent surtout de la Moyenne Guinée Forestière. Quant à la dimension externe elle résulte de 3 phénomènes :

- le retour des guinéens vivant à l'extérieur,
- l'arrivée de travailleurs migrants favorisée par l'ouverture du pays sur l'extérieur en 1984
- et enfin, l'arrivée massive de réfugiés libériens et sierra-léonais dont le chiffre excède aujourd'hui 800.000 personnes.

Les perspectives démographiques indiquent, que la population doublera en l'an 2000 avec une prédominance de femmes et de jeunes.

La population urbaine qui était de 30% de la population totale du pays en 1992 passerait à environ 40% en l'an 2000.

1.10. DONNEES ECONOMIQUES

Malgré l'abondance et la diversité de ses ressources, la Guinée fait encore partie des pays les moins avancés du monde.

Son économie continue de porter les stigmates des 26 années de gestion socialiste centralisée de la 1^{ère} république (1958 – 1984) :

- bas niveaux de production,
- faibles revenus,
- un secteur rural exsangue,
- un pays sous-équipé, fortement dépendant de ses exportations minières,
- des moyens financiers limités,

- un potentiel humain insuffisamment valorisé,
- une économie vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux,
- un niveau de développement social et humain particulièrement bas.

Trois ans de suite, (depuis 1992) la Guinée a l'indice de développement le plus faible du monde. L'essentiel du PIB provient du Primaire (44,22%) et du Tertiaire (41,64%).

Depuis 1985, la Guinée est engagée dans un processus de redressement économique et financier bénéficiant de l'appui de la Communauté Internationale.

Le programme mis en œuvre à cet effet vise à terme : la restauration des grands équilibres macro-économiques et financiers et l'amorce d'un développement et d'une croissance économique soutenus et durables, dans un contexte d'économie de marché.

Le Programme de Reformes Economiques et Financières (PREF) a contribué à améliorer de manière sensible tous les indicateurs de croissance.

Ainsi, le taux de croissance du PIB en termes réels s'est établi en moyenne à 4,4% au cours de la période 1987 – 1990, alors que le Gouvernement s'était fixé un objectif de croissance de 4%.

Au cours de la période suivante, 1991 – 1994 le taux a fléchi en passant à 3,5%, sous l'effet de la chute des prix mondiaux de l'aluminium et du café.

Ce qui est une performance moindre par rapport à l'objectif de 5%.

Le taux d'inflation qui était de 72,6% en 1986 a été ramené à 4,1% en 1994 (niveau à peu près conforme à l'objectif annuel de 4%).

Le ratio investissement/PIB qui était inférieur à 15% en 1986 – 1987 s'est nettement amélioré en passant la barre des 16%, du fait de l'effort d'investissements publics.

Le ratio du déficit budgétaire hors Dons/PIB a été en moyenne de 8% de 1986 à 1993. L'objectif est de le réduire à 5,4% en 1997.

Le ratio en cours de la dette/PIB s'est amélioré du fait des rééchelonnements et annulations de dettes intervenues depuis 1987. Cependant, les contraintes au développement sont encore nombreuses. Parmi elles on peut citer :

- l'insuffisance des ressources nécessaires au financement des projets et programmes économiques et sociaux (les indicateurs sociaux sont particulièrement préoccupants.)
- le poids de la dette publique extérieure,
- la méfiance des promoteurs privés à investir dans les secteurs directement productifs,
- l'insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures économiques de base,
- la faible intégration de l'économie ;
- l'absence d'un cadre de référence fixant les orientations et les objectifs de développement à long terme.

1.11. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'organisation administrative de la Guinée est structurée du sommet à la base en cinq (5) niveaux hiérarchisés :

- la Capitale de l'Etat ;

- les chefs lieux de régions ;
- les chefs lieux de sous préfecture ;
- les chefs lieux de districts et quartiers.

Conakry assure les fonctions de Capitale de la République de Guinée. C'est en effet une capitale politico-administrative et économique, siège des institutions de l'Etat et du gouvernement. Elle regroupe la plupart des entreprises commerciales et industrielles, abrite le principal aéroport, le premier port maritime ou transit la majeure partie des importations et exportations du pays. Elle est aussi la capitale culturelle car elle concentre l'essentiel des établissements d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur, technique et professionnel) et des institutions culturelles.

On dénombre présentement huit (8) chefs lieux de gouvernement regroupant 36 préfectures . Chaque préfecture est divisée en sous préfectures dirigées par des sous préfets.

L'échelon de base du découpage administratif est constitué de districts en zone rurale et de quartiers pour les centres urbains.

Les croyances et les coutumes

Selon M. MERLE, « Il est impossible de comprendre la « voie » africaine si l'on néglige la place qu'y tient le sacré. L'homme africain est avant tout un croyant qui vit dans l'intimité des puissances invisibles. Le rite tient une place importante dans la vie à tel point qu'il se confond avec les techniques les plus « rationnelles » et qu'il est difficile de distinguer dans son comportement la ligne de partage entre les activités profanes et les activités sacrées »(GOUDA, 1986).

En effet, en Guinée, toutes les activités reposent sur des fondements magico-religieux. Les pratiques corporelles traditionnelles aussi bien que les A.P.S. modernes sont empreintes de ces pratiques mystiques. Selon GOUDA (1986), quatre niveaux d'explication permettent de comprendre aujourd'hui les faits et gestes des individus ou groupes d'individus guinéens.

Niveau cosmologique

Etant donné que les êtres peuvent habiter les choses, il y a des interdits et la division sexuelle ou/et héréditaire des tâches.

Niveau des puissances invisibles

Ce sont les esprits et les génies qui peuvent intervenir en faveur des hommes (quand ils sont satisfaits d'eux) ou au contraire produire de grandes calamités (lorsqu'ils sont en colère).

Niveau des voyances et de la sorcellerie

Ce niveau s'explique par le recours à un voyant (« Nyeribombe » ou " Bagaguiné " le marabout et le "karamoko", selon que l'on soit dans certaines régions de la Basse Côte, de la Moyenne Guinée, de la Haute Guinée et de la

Guinée Forestière du Nord respectivement) dans les cas d'incertitude et la crainte du sorcier capable d'anéantir les capacités vitales des hommes.

Niveau des croyances religieuses

Il s'agit en particulier de l'Islam où le corps est très spiritualisé, surtout le corps féminin considéré comme objet de tentation dont se sert le diable pour détourner les croyants de Dieu (GOMINA, 1990).

Les Activités Physiques Traditionnelles (A.P.T.)

Dans les sociétés traditionnelles guinéennes, malgré les différences socioculturelles, l'organisation des pratiques repose sur des bases identiques.

L'homme étant en symbiose avec son milieu (technique peu développée), les pratiques corporelles reposaient essentiellement sur leur caractère utilitaire. Le fait de courir, sauter, lancer suppose un objectif concret et pratique (courir pendant la chasse pour rattraper un gibier par exemple) ou un danger qui oblige à agir de la sorte.

On peut classer les A.T.P. en Guinée en trois grandes catégories (GOUDA, 1986).

Les activités physiques à caractère hiératique, rituel et religieux

Ce sont pour la plupart les danses et autres activités initiatiques.

Les danses peuvent être très énergiques, même acrobatiques ou au contraire très lentes suivant le rite célébré et la région. Les danseurs recherchent l'harmonie, l'élégance, l'esthétique et la concentration.

Les activités à caractère professionnel et/ou militaire

Elles sont les plus nombreuses et sont pratiquées en fonction de l'âge et du sexe. Les hommes s'adonnent aux plus difficiles qui sont : les travaux champêtres qui occupent une bonne partie de l'année et plusieurs heures dans la journée, la chasse qui dure parfois plusieurs jours et nécessite l'endurance, la force et des qualités morales (patience, persévérance), et l'artisanat (sculpture, forge, vannerie etc. ...).

Les femmes quant à elles s'adonnent à la cueillette, au portage d'eau et de bois (qui nécessitent parfois de longues marches avec de lourds fardeaux en équilibre sur la tête) et aux travaux ménagers.

On peut citer aussi les entraînements, au tir à l'arc, au lancer des sagaies, aux combats et les activités équestres (surtout dans le Nord) qui permettent la préparation militaire et auxquelles participe toute la jeunesse dans les arbres, dans les eaux (marigots, rivières), de jour comme de nuit et préparent les enfants à l'endurance, l'adresse, la force, l'agilité tout en développant chez eux la sociabilité.

A travers ces différentes activités que nous venons de citer, on peut noter l'importance du capital corporel, donc des pratiques corporelles et comprendre la place primordiale que prennent les A.T.P. dans l'éducation traditionnelle. Jomo KENYATTA ne disait-il pas : « Les jeux ne sont ni plus ou moins qu'une répétition avant l'accomplissement sérieux du rôle que doit tenir chaque membre de la communauté » (GOUDA, 1986). Travail et éducation se confondent donc en un tout unitaire.

CHAPITRE II
LE SPORT EN REPUBLIQUE DE
GUINEE

2. LE SPORT EN REPUBLIQUE DE GUINEE

Dans un monde soumis quotidiennement aux bouleversements politiques, aux fluctuations économiques et qui de surcroît, ne peut ignorer les sources permanentes de conflits qui séparent les consciences, rares sont les langages universels perçus par l'humanité toute entière.

Le sport, qu'il soit jeu ou compétition de haut niveau, qu'il soit chiffré, ou qu'il soit naturel ou motorisé, est devenu l'une des seules activités de l'homme qui ignore les frontières et qui parvient en fin de compte à dépasser les idéologies.

L'activité physique et sportive est une activité qui s'affirme de nos jours comme un phénomène de civilisation véhiculant les valeurs culturelles et faisant appel aux acquis de la science et de la technique.

En République de Guinée, le sport en particulier jouit d'un large soutien au sein de la population.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le mouvement sportif guinéen a épousé le modèle sportif métropolitain dans ses structures et dans ses manifestations.

Ainsi, au niveau des grandes agglomérations urbaines des territoires coloniaux des clubs omnisports proliféraient tel que :

- la société sportive indigène de la ville de Conakry créée par arrêté n°1036 APT du 30 avril 1935. Sont membres de cette société les associations suivantes :

- la Jeanne d'Arc créée par décision du 25 juillet 1908 pour le patronage catholique,
- Etoile de Guinée autorisée suivant arrêté n°924 du 20 mai 1931,
- Aigle Noire autorisé par arrêté n°1924 A du 31 octobre 1931,
- Sporting club, créé par arrêté n°1116 APT du 23 juin 1931,
- Association Sportive des cheminots de Guinée, autorisée par arrêté n°2328 AG du 17 décembre 1931,
- Olympique de Guinée ou Union Sportive Libanaise, autorisée par arrêté n°410 AG du 3 mars 1934 et dont la modification des statuts a été approuvée par arrêté n° 1347 du 3 juin 1937.

Et connaissant une certaine prospérité :

Le Racing Club de Conakry en Coupe d'AOF en 1949 a concrétisé la bonne marche de clubs privés.

C'est l'accession de la Guinée à l'indépendance qui a entraîné la suppression de ces clubs. En effet, l'accession de la Guinée à l'indépendance, la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine (JRDA) a pris la destinée du sport en République de Guinée en main.

La JRDA organisation juvénile au fil des années a multiplié et diversifié les associations et leurs activités étaient concentrées dans les milieux urbains à Conakry particulièrement, le football reste, au sein de ces organisations sportives, l'activité dominante.

De 1959 à 1970 des fédérations sportives nationales, des lignes, des districts sont mis en place et connaissent d'intenses activités.

Pour bon nombre de guinéens, cette période correspond à la gloire du sport guinéen à travers le palmarès de quelques formations sportives nationales notamment le Hafia Football Club (triple champions d'Afrique en 1977).

Pour d'autres, c'est la période du dérapage eu égard à l'abandon du phénomène sportif dans sa globalité en faveur du seul football et d'une seule équipe.

Les conséquences de cette situation sont catastrophiques sur le mouvement sportif national.

L'avènement de la deuxième République a entraîné, une profonde remise en cause du mouvement sportif national. Des réformes ont été amorcées conformément à l'option libérale prônée par le gouvernement.

C'est dans ce cadre, que s'est tenu à Conakry du 25 septembre au 30 octobre 1990, la Conférence Nationale de la Jeunesse et des Sports pour jeter les nouvelles orientations du mouvement sportif guinéen.

A partir de cette conférence, la nouvelle situation sportive en Guinée sera caractérisée par la transition des formes d'organisation et méthodes d'animation héritées de la 1^{ère} République du parti-Etat, vers des formes et des méthodes correspondant au fonctionnement de l'économie et de la société libérale.

Autrement dit, une modification tant dans la réalité objective, dans les institutions que dans les mentalités et les réactions.

2.1. AU PLAN INSTITUTIONNEL :

Depuis la conférence nationale de la jeunesse et des sports, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a entrepris une action de reformes en son sein en approuvant les textes législatifs d'encadrement de la pratique sportive.

En élaborant la nouvelle politique de la jeunesse et des sports fondée sur la libre entreprise et la liberté d'association.

Les objectifs et les stratégies de cette politique ont été définies dans la déclaration de politique de jeunesse et des sports adoptée par décret n°D/93/056/PRG du 06 avril 1994.

Ces instances sportives, après une analyse critique du mouvement sportif guinéen, avaient fait de pertinentes recommandations portant sur les questions de structure, de programme, de financement d'activités, de formation d'infrastructures, de matériels et d'équipements. Malgré toutes ces recommandations, la pratique des APS n'est pas réussie à la satisfaction des guinéens. En effet, depuis plus de quinze ans, le sport guinéen évolue en dent de scie, alternant des contre-performances et des bons résultats.

L'ancien système qui reposait sur le sport de masse, a cédé le pas à un système élitiste qui ne dispose pas de moyens nécessaires à son développement. Il apparaît aujourd'hui indispensable de mettre en place un système hybride.

L'éducation physique naguère était régulièrement pratiquée dans les écoles, elle est en passe de disparaître, faute de moyens et de structure dynamique capable de l'impulser en dépit des multiples décisions prises à cet effet.

2.2. LES CONTRAINTES:

Elles sont d'ordre :

♦ **Politique:** la politique sportive définie, n'a pas été rigoureusement appliquée pour permettre une gestion rationnelle de la pratique sportive et de l'éducation physique.

♦ **Technique:** les personnels administratifs et techniques (bénévoles du mouvement sportif) manquent de qualification et de compétence .

♦ **Matériel et financier:** le manque d'équipement et de matériel sportif ainsi que les moyens financiers constituent des obstacles majeures au développement du sport et de l'éducation physique.

♦ **Infrastructures:** notre pays connaît un grand déficit d'infrastructures sportives et d'éducation physique.

2.3. LES ACTIVITES PHYSIQUES TRADITIONNELLES (A.P.T.)

Dans les sociétés traditionnelles guinéennes, malgré les différences socioculturelles, l'organisation des pratiques corporelles repose sur des bases identiques.

L'homme étant en symbiose avec son milieu (technique peu développé), les pratiques corporelles reposaient essentiellement sur leur caractère utilitaire. Le fait de courir, marcher, sauter, lancer suppose un objectif concret pratique (courir pendant la chasse pour rattraper un gibier par exemple) ou un danger qui oblige à agir de la sorte.

On peut classer les A.P.S. en Guinée en trois grandes catégories (Gouda, 1986)

2.3.1. Les activités physiques à caractère hiératique rituel et religieux

Ce sont la plupart des danses, la marche, la lutte traditionnelle et autres activités initiatiques.

2.3.2. Les activités physiques à caractère professionnel et/ou militaire

Elles sont plus nombreuses et sont pratiquées en fonction de l'âge et du sexe. Les hommes s'adonnent aux plus difficiles qui sont: les travaux champêtres qui occupent une bonne partie de l'année et plusieurs heures dans la journée, la chasse qui dure parfois plusieurs jours et nécessitent l'endurance, la force et les qualités morales (patience et persévérance) et l'artisanat (sculpture, forge, vannerie, tannerie etc.). Les femmes quant à elles, s'adonnent à la cueillette, au partage d'eau et de bois (qui nécessitent parfois de longues marches avec de lourds fardeaux (en équilibre sur la tête) et aux travaux ménagers. On peut citer aussi les entraînements au tir à l'arc, au lancer des sagaies aux combats et les activités équestres qui permettent la préparation militaire et auxquelles participe toute la jeunesse.

2.3.3. Les activités physiques à caractère ludique.

Elles intéressent généralement les enfants (en Afrique l'adulte ne joue pas). On peut citer la lutte, le jeu de cache-cache (collin maillard) entre autres puisqu'elles sont inventées et modifiées au gré des enfants. Elles se pratiquent en plein air, dans les arbres, les eaux (marigots, rivières) de jour comme de nuit et préparent les enfants à l'endurance, l'adresse, la force, l'agilité tout en développant chez eux la sociabilité.

l'éducation traditionnelle. Jomo KENYATA ne disait-il pas que : "les jeux ne sont ni plus ni moins qu'une répétition avant l'accomplissement sérieux du rôle que doit tenir chaque membre de la communauté" (GOUD 1986). Travail et éducation se confondent donc en un tout unitaire.

Les A.P.S. modernes entrent en rupture avec le caractère utilitaire des A.T.P. Elles sont apparues en Guinée avec la colonisation et constituent entre autres un moyen de domination du colonisé par le colon.

2.4. LA PLACE DE LA FEMME DANS LE SPORT GUINEEN

Les femmes sont aujourd'hui au cœur d'un processus de transformations sociales et culturelles d'une ampleur et d'une intensité sans précédent.

C'est pourquoi le développement de la pratique du sport et des activités physiques chez les femmes, constitue un phénomène très marquant dans les sociétés dites modernes. A cet effet, au sein du CIO quatre (4) femmes présidentes des fédérations internationales et tout récemment un certain nombre de disciplines masculines olympiques ont été ouvertes aux sportives.

L'ère du Baron Pierre de Coubertin se trouve ainsi révolue, car il déclarait, il y a de cela quelques décennies : "une olympiade femelle est impraticable inintéressante, inesthétique et incorrecte".

Eu égard à ce développement notoire, on peut considérer sans risque de se tromper que la problématique de la conquête des records sportifs par les femmes ne repose plus sur des considérations mystiques ou des préjugés mais elle doit

être de plus en plus analysée aux regards des critères objectifs dans le domaine sociale¹, psychologique et politique en plus du talent.

¹ 2Source : CIO FS

Ce constat s'avère d'autant plus fondé que les femmes subissent des méthodes d'entraînement pratiquant les mêmes disciplines sportives que les hommes. Actuellement elles arrivent sur le plan des performances à réduire de façon significative les écarts qui ont toujours existé (cas du marathon).

Mais en Guinée l'évolution du niveau d'adhésion de la femme à la pratique sportive demeure insignifiante par rapport à cet essor observé dans le et dans certains pays africains.

Pourtant du côté des instances administratives on note une certaine prise de conscience de l'utilité et le rôle que les APS jouent dans la société de par leur contribution au développement socio-affectif et psychologique de la femme élément moteur de la société.

En effet, les changements économiques à l'échelle mondiale, l'urbanisation accélérée, la tendance à l'uniformisation culturelle, et la crise prolongée du système et de ses valeurs, l'éveil des consciences, concourent à provoquer des mutations irréversibles dans les relations entre les sexes. Les femmes seront toutes à la fois le dernier rempart de la tradition et les actrices essentielles des bouleversements socioculturels qu'elles imposent dans leur vie quotidienne.

La femme guinéenne au regard de toutes les réalités, de toutes les structures mises en place ne s'est pas taillé une place de choix car les résultats ne sont pas encourageants. Cela se prouve à travers les différentes rencontres nationales et internationales. Les tableaux n°1- n°2 donnent les statistiques sur la participation guinéenne dans les disciplines comme l'athlétisme, le basket-ball et le handball.

Tableau n°1 : quelques résultats en basket-ball

N° d'ordre	Compétitions	Années	Classements
1	1 ^{ers} jeux africains à Brazzaville	1965	2 ^{ème} /4
2	3 ^{ème} championnat		5 ^{ème} /6
3	5 ^{ème} championnat		7 ^{ème} /9
4	10 ^{ème} championnat		1 ^{ère} /8
5	Tournoi zone II		8 ^{ème} /8
6	Clubs champions		Éliminées en phase préliminaire
7	Tournoi zone II		2 ^{ème} /8
8	14 ^{ème} championnat		8 ^{ème} /8
9	Clubs champions Clubs champions		4 ^{ème} place

Source: DTNF GBB, 199---

Tableau N°2 : Résultats de quelques rencontres internationales en handball

N°	Pays	Années	Résultats
1	Lagos(Nigeria)	1977	3 rencontres 3 défaites
2	Teramo (Italie)	1987	4 rencontres 2 victoires 1 nul 1 défaite
3	Oweri (Nigeria)	1989	3 rencontres 3 victoires
4	Kwara (Nigeria)	1990	4 rencontres 3 défaites 1 victoire
5	Niamey (Niger)	1995	3 rencontres 3 défaites

Source : Direction technique nationale (DTN), fédération guinéenne de football.

1995-1996

N°	Nature compétition	Date	Villes	Résultats
1	Participation(CO NFEJES)	5-17-4-95	Yaoundé	-
2	Championnat Zone II	27-29-4-95	Banjul	Médaille or-2 médailles B-12
3	2 ^{ème} championnat junior	20-22-7-95	Bouaké	Record féminin 100m et 200m
4	5 ^{ème} jeux africains	13-23-9-95	Crote Borg	Record féminin 200m et 1500m
5	6 ^{ème} jeux africains	13-83/9/95	Hararé	Record de 200m
6	Championnat	19/5/96	Paris	1 médaille or 100m
7	6 ^{ème} jeux olympiques	19 aux 4/8/96	Atlanta	Record national de 400m
8	3 ^{ème} championnat ronde juniors	24-26/12/96	Sydney	Record national 400 m
9	Rencontre Guinée – Sierra- Leone	6-14/4/96	Freetown	2 médailles d'argent
10	Championnat d'Afrique de lutte	6-14/04/96	Tunis	2 médailles d'argent
11	Championnat d'Afrique de lutte	Avril 1997	Casablanca	1 médaille d'argent

Sources: Fédération guinéenne d'athlétisme et de lutte, année 1995-1996.

En nous référant aux tableaux ci-dessus, nous pouvons dire que la femme guinéenne a la volonté et les possibilités sportives et peut occuper une bonne place avec des efforts. Ces résultats sont loin de combler nos attentes mais mettent en évidence leur volonté de progresser.

SITUATION DU SPORT FEMININ PAR CATEGORIE EN BASKET-BALL.

Pour connaître le nombre de licenciés hommes et femmes, en vue de maîtriser la situation, nous nous sommes rapprochés des fédérations sportives nationales (les Directions Techniques).

Tableau N°4 : il nous permet de dresser le nombre de licenciés en basket par sexe et par catégorie pour la saison 1995-1996.

Catégorie	Filles	Garçons	Total / catégorie
Minimes	200	310	510
Cadettes	92	214	306
Juniors	102	230	332
Seniors	170	230	400
Total	1799	2574	4373

Source : Direction technique de volley-ball

Ce tableau nous montre que le nombre de licenciés au niveau des hommes (2574) est supérieur à celui des filles (1799), donc il est réel que la représentativité féminine est faible en basket-ball.

Le tableau N°5 nous donne le nombre de licenciés en volley-ball par sexe et par catégorie saison 1995-1996.

Catégorie	Filles	Garçons	Total
Minimes	540	780	1320
Cadettes	474	820	1294
Juniors	405	514	919
Seniors	380	460	840

Source : Direction. Technique nationale de volley-ball, 199—

Les statistiques obtenues sur les filles pratiquant le volley-ball (tableau N°5) révèlent que les filles licenciées représentent plus de la moitié de leurs homologues garçons. Donc au niveau du volley-ball il y a des avancées certaines en termes de participation.

Le tableau N°6 dresse le nombre de licenciés en athlétisme par sexe et par catégorie pour la saison 95-96.

Catégorie	Filles	Garçons	Total
Minimes	Néants	Néants	-
Cadettes	Néants	Néants	-
Juniors	126	72	198
Seniors	62	106	168

Source : Fédération guinéenne d'athlétisme amateur, 1996

En effet, si pour les deux disciplines le nombre de licenciés en filles est plus ou moins faible selon le cas, la non-représentativité en athlétisme dans les catégories minimes et cadettes est aussi nul chez les garçons que chez les filles. Sachant que l'évolution est relative au départ la nécessité de créer des équipes minimes et cadettes est nécessaire pour la relève en junior et senior. C'est dans cet esprit d'autocritique et de recherche de performance que nous avons tourné le regard sur le sport en Afrique (cas du Sénégal), de l'Amérique, de l'Europe etc.

Au Sénégal :

Tableau n°7 : Récapitulatif des licenciés pour la saison 95-96 par discipline et par sexe.

Nb.Licencié	Hommes	%	Femmes	%	Total
Basket-ball	1143	52	1056	48	2199
Volley-ball	352	45,02	209	26,75	561
Athlétisme	852	76	292	24	1154
Total	2347		1557		3904

Source : Monographie Mme Tonguino, 1996—

En Guinée :

Tableau n°8 : Récapitulatif des licenciés pour la saison 1995-1996 par discipline et par sexe.

Tableau n°8

Nb.Licencié	Hommes	%	Femmes	%	Total
Basket-ball	984		564		1548
Volley-ball	2574		1799		4375
Athlétisme	178		188		366
Total	3736		2551		6289

Source : Fédération guinéenne des disciplines concernées, 1996—

Dans les deux tableaux n°7 et n°8, notre remarque est que les sports de mains (basket-ball et le volley-ball) ont un pourcentage plus élevé que l'athlétisme. Le

même constat a été observé dans les tableaux précédents. Peut-être que les mesures d'accompagnement dans ces disciplines sont plus motivantes que celles de l'athlétisme, puisqu'en général qui dit sport dit motivation et encouragement.

Nos enquêtes sur le terrain au près des intéressés nous permettront de nous déterminer sur ces points.

Nombre d'entraîneurs femmes évoluant

Nombre d'entraîneurs femmes	Discipline	Niveau
2	Volley-ball	1 ^{er} degré
1		2 ^{ème} degré
3		3 ^{ème} degré
2	Hand-ball	1 ^{er} degré
0		2 ^{ème} degré
3	Athlétisme	

Source : Fédération

Nombre d'enseignants d'EPS féminin par grade et par hiérarchie

TABLEAU N°10 Nombre d'enseignants D'EPS Féminin par grade et par hiérarchie

Grades	Date et Lieu de formation	Nombres
Hiérarchie A: professeur	URSS	3
Hiérarchie B: maîtresse	1963-1964	2
	1986-1997	28
TOTAL		33

II.4.1. Les femmes et le sport de haut niveau

Le sport de haut niveau est reconnu par différents textes législatifs et réglementaires et par la charte du haut niveau et l'excellence sportive. Cette charte repose sur la reconnaissance des disciplines pratiquées au des niveau les compétitions de références (les championnats nationaux, continentaux, internationaux, etc.)

Le nombre de sportifs que représente les équipes de la Guinée. Dans ce dispositif très précis, nous avons antérieurement expliqué certains freins et les hésitations auxquels les femmes sont confrontées dans la participation et dans l'encadrement du sport de masse et de haut niveau.

En effet, selon les épreuves, le nombre de sportives de haut niveau, le nombre de femmes qui participent à l'encadrement nous prouvent qu'en matière de participation, la situation actuelle n'est pas brillante.

II.5. FEMME ET LE SPORT CONSIDERATIONS GENERALES

Le rôle traditionnel dans la société à travers les âges ne lui permettait pratiquement pas d'accéder au monde du sport. Ses possibilités physiques plutôt réduites à un certain apriorisme (le sport étant l'expression de la virilité) faisait apparaître la femme comme indésirable dans le milieu sportif.

Dès l'antiquité, une distinction existait entre le rôle social de l'homme et celui de la femme. Les hommes étaient actifs dans la vie publique, avaient des responsabilités politiques et économiques et faisaient la guerre.

Les femmes s'occupaient exclusivement des enfants et des tâches ménagères. Au mieux, la jeune fille apprenait à lire et écrire, mais ne s'adonnaient nullement aux activités physiques. A Sparte, était militaire les

femmes recevaient cependant une formation dans le but de mettre au monde des enfants sains et forts.

Dans cet esprit, Platon trouvait qu'une éducation militaire et physique était utile à la femme.

Au moyen âge : la femme est restée confinée dans son rôle de ménagère. L'avènement de l'humanisme a permis une première évolution. Les humanistes étaient convaincus que l'exercice physique était bienfaisant pour l'équilibre humain. Les activités tolérées aux femmes étaient la danse, la natation, etc.

Lors du passage de l'ère victorieuse à notre société actuelle, l'intégration de la femme à la vie de tous les jours fut puissamment aidée par le sport. Le début du 20^{ème} siècle vit le déclenchement d'une évolution, permettant de plus en plus aux femmes de participer aux activités sportives.

Ce furent les jeux olympiques de Paris en 1900 qui virent la première apparition de la femme en compétition officielle. Cette participation était toutefois limitée au tennis et golf. Progressivement, le nombre de discipline accessible à la femme augmenta.

Après la deuxième guerre mondiale, sous la pression des pays de l'Est la femme vit de plus en plus partie intégrante du monde sportif. A ce jour, seul l'ensemble du continent européen, l'Amérique du Nord ainsi que quelques pays asiatiques ont totalement admis cette tendance. Dans les pays en voie de développement, la participation de la femme au sport reste limitée.

Le niveau de prestation féminine a littéralement explosé au cours de la dernière décennie, suite au retard que la femme avait accumulé lors de la naissance du sport moderne. Si en 1948 la différence entre les records féminins

et masculins était en athlétisme de l'ordre de 16,85 %, elles n'étaient plus que de 10,46 % en 1976.

Dans certaines disciplines cette différence a diminué de moitié. Les chiffres les plus remarquables sont à mettre en évidence lorsqu'on compare les résultats du marathon, dont l'écart entre hommes et femmes est : en 1963 : 37,21 % et en 1980 : 11,70 %.

La rapidité d'évolution du sport féminin justifie la recherche scientifique dans ce domaine. La littérature spécialisée reste encore essentiellement axée sur les performances masculines. Peu d'études sont connues en ce qui concerne, notamment l'influence d'un entraînement de longue durée sur la physiologie de la femme. Si actuellement la pratique sportive masculine a socialement étendu son spectre, la pratique sportive féminine parcontre semble se heurter à bien de résidences.

En effet, c'est depuis peu que les femmes peuvent ouvertement s'adonner au sport de compétition.

Donc, promouvoir la participation des femmes aux APS qu'il soit sport de compétition ou sport de participation seulement est devenu force sociale incontournable dont les implications sur la structure de la société et sur la condition des femmes sont importantes. Pendant longtemps, le sport était considéré comme une activité masculine par essence. Depuis l'antiquité le sport était utilisé par les hommes comme moyen de développer leur aptitude de combat, leur capacité physique et leur courage dans la bataille. Cependant le sport n'est pas la prérogative d'un seul sexe et il a été pratiqué par les femmes depuis les temps les plus anciens.

Dans tous les pays du monde, le message et les valeurs transmises par la pratique sportive touchent une grande partie de la population, toutes catégories confondues. Outil de la communication et d'émancipation, le sport a ouvert de plus ses portes aux femmes en assurant ainsi leur bien-être, le développement de leur conscience féminine et de leur place dans la société.

Le sport appartient à tous les être humains. Il est important pour les hommes et les femmes puisqu'il leur offre la possibilité d'apprendre, de connaître le succès, l'esprit d'équipe et les moments d'excellence.

De nombreuses femmes malgré les limites culturelles dues à la tradition, choisiront de pratiquer un sport soit en rupture avec les normes de la société soit en s'y conformant. Toutes deux représentent néanmoins des symboles pour beaucoup de femmes qui voient dans leurs actes une contribution aussi modeste qu'elle soit à leur émancipation à terme.¹

¹ Source : les femmes dans le mouvement olympique

**CHAPITRE III :
DEMARCHE
METHODOLOGIQUE**

3-1. DEMARCHE GENERALE

Le travail qui nous occupe dans le cadre de cette monographie de fin de formation, porte sur le thème suivant :

La femme et le sport (stratégies et perspectives pour une participation qualitative et quantitative des filles et des femmes dans les APS en République de Guinée).

Notre hypothèse d'analyse tend à affirmer que la participation des filles et des femmes dans les APS en République de Guinée n'est guère brillante.

En effet, dans les pays en développement, les activités physiques et sportives ne sont pas perçus comme un moyen d'éducation sociale, comme vecteur d'insertion socioculturelle et économique. En d'autres termes, les APS doivent permettre la formation, l'épanouissement des ressources humaines en favorisant l'intégration des participantes dans la société de production.

Nous nous proposons d'étudier les problèmes soulevés ci-dessus en nous appuyant sur l'analyse de la situation de notre pays dans les domaines des sports (femmes et sport).

Notre préoccupation doit dépasser le cadre d'un diagnostic, d'une description ou de considération uniquement théoriques afin de tenter de définir les opportunités et les stratégies qui seront susceptibles d'être combinées en plan ou programme d'action concrètes et donc opérationnalisables à court terme.

Notre démarche peut paraître ambitieuse. Elle l'est réellement et nous posera quelques problèmes à résoudre car la formation qui est la nôtre correspond à notre premier obstacle épistémologique sans considérer les ressources humaines, le temps et les ressources financières qui constituent les

autres obstacles. Cette démarche générale que nous avons choisie ne s'appuie sur un cadre théorique préalablement défini à partir des cadres sociologiques contemporains. Ce n'est pas un travail de sociologue ou d'économiste.

C'est de la recherche-action dans un champ interdisciplinaire. C'est une difficulté acceptée. Nous l'avons adoptée en nous inspirant des travaux réalisés par le groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI) et le sport-Juir Canada : 1999 et les assises internationales femmes et sport. Etant membre de ce groupe notre mission est de promouvoir la cause des femmes dans le sport.

Cette démarche peut s'articuler autour de trois points contenu dans le questionnaire d'enquête sociologique adressée aux dirigeants, pratiquant et amis des sports et des APS et République de Guinée. Elles concernent :

- a) La participation les filles et des femmes dans les APS.**
- b) Stratégies d'interventions**
- c) Perspectives**



3.2 METHODOLOGIE

Faute de données fiables, nous avons jugé nécessaire de distribuer cinq cent (500) questionnaires aux dirigeants sportifs pratiquants et amis des sports. Les questionnaires distribués à ces personnes ont pour buts de connaître leurs opinions :

- sur la participation des filles et des femmes aux APS en guinée
- sur les stratégies d'intervention pour une meilleure participation des filles et des femmes aux APS
- pouvant déboucher sur un développement harmonieux du sport féminin.

3.2.1. les techniques d'enquêtes :

L'enquête par questionnaire a été menée dans les communes de la ville de Conakry dans les inspections de la jeunesse.

Trois (3) types de questionnaires ont été distribués comme suit :

- Questionnaire à l'endroit des dirigeants sportifs
- Questionnaire à l'endroit des pratiquants
- Questionnaires à l'endroit des amis des sports.
-

Nous avons aussi fait des entretiens qui se sont déroulés dans les locaux du (Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture), dans les communes et dans les inspectorats.

Taille des échantillons auprès des dirigeants :

50 questionnaires ont été distribués aux cadres du MJSAC.

50 autres questionnaires ont été distribués aux responsables des associations sportives.

- Auprès des participants :

Au total 300 questionnaires ont été distribués dont 250 aux femmes et 50 aux hommes. Nous rappelons que sur 50 questionnaires 46 réponses ont été récupérées, soit un taux de participation de 92 %.

- Auprès des dirigeants des sports :

100 questionnaires ont été distribués.

Pour un total 500 questionnaires distribués 465 réponses sont rentrées, soit un taux de participation de 93 %.

Entretiens et interview

12 entretiens ont été faits.

Enquêtes auprès des dirigeants (voir questionnaire)

Dépouillement et analyse des données.

De façon plus simplifiée notre démarche méthodologique peut se résumer à travers le schéma suivant :

Cadrage macro-économique (état des lieux)

Exploitation documentaire



Entretiens et interviews

Analyse de la situation du sport féminin

(exploitation documentaire, entretien et interview)



diagnostic



proposition d'options et de stratégies

proposition d'un programme d'actions concrètes à mettre en œuvre

A la question n°1

Pourquoi la participation des filles et des femmes dans les APS est relativement faible ?

Réponse

Cette question nous a permis de savoir que c'est le manque de sensibilisation et le bottage médiatique pour la production des APS qui freinent la participation des filles et des femmes aux APS.

A la question n°3

Les stratégies d'intervention, que faut-il faire pour favoriser une participation massive et qualitative des filles et des femmes aux APS ?

Réponse : La plupart des répondants ont sollicité l'inscription des APS au niveau des programmes d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires. Dans les milieux de formation professionnelle et de faire une grande sensibilisation à tous les niveaux (famille, école, Etat) accompagnée d'une forte médiatisation. De favoriser la création des cellules chargées de la promotion des APS en milieux féminin.

3.2.4. Enquêtes auprès des pratiquants

Ici sur les 300 questionnaires distribués, 275 ont été récupérés soit un taux de 91,67 %. Les résultats des enquêtes montrent que c'est l'absence de championnat national qui exerce son impact sur la sélection de la réserve, donc empêche la compétition pour la recherche des talents et que cela est dû à l'absence de structures qui traitent de questions spécifiques de sport et d'activités physiques féminines. Certains prouvent par leurs réponses que l'influence des femmes entraîneurs devant le lot des hommes est un facteur de réduction.

D'autres ont répondu que le sport est marqué par la distribution sociale des fonctions selon le sexe. En suite il nous est donné de constater que l'argent joue un rôle prééminent dans le choix des pratiques sportives.

de la jeunesse et des sports le Ministère de la communication le comité olympique national guinéen, les organes délégatoires du sport. A cet effet, les grilles d'enquêtes ont été établies et utilisées. Elles figurent dans les annexes.

3.3. LES PROBLEMES RENCONTRES

Ils sont diverses et multiples.

Le manque de documents et de textes organisés

- La distribution et la collecte des questionnaires
- Vu le champ d'investigation que peut couvrir notre thème d'étude, nous pensons que le temps qui nous a été imparti est un peu trop juste, de ce fait, nous restons encore sur notre faim quant à nos investigations.

Enfin, la conception des nombreux projets qui viendront clore ce travail impose un temps et une expertise qui nous ont fait défaut. Cependant, malgré ces difficultés nous avons essayé de faire l'essentiel grâce au concours très enthousiaste des agents, des cadres du Ministère (DNS).

Le conseiller au sport, le secrétaire général du comité olympique guinéen, le président de Horöya etc.

Résultats et analyses

Les résultats obtenus dans cette étude ont révélé les facteurs de choix, les sources de motivation et de démotivation liés à la pratiques sportive féminine guinéenne.

En termes claires ces résultats peuvent être résumés ainsi qu'il suit. D'abord il est apparu à travers les réponses de nos sujets que le manque de définition de discipline prioritaire ainsi que celui du système d'évaluation et de coordination des plans de développement tenant compte du profil géographique font que les échecs s'accroissent et se multiplient.

Ainsi la résurgence de pratiques irrationnelles (sous-tendues par des mentalités non moins irrationnelles) qui prêtent au seul pouvoir mystique le mérite d'une victoire, or celle-ci devrait être soigneusement élaborée par une solide préparation dans l'arène sportive.

L'exode est aussi un problème délicat et préoccupant. Pour certains, les crises résultant de l'instabilité des clubs locaux et l'ambiguïté de la situation sociale des joueuses ont pour conséquences l'exode ; et cela peut-être une des raisons fondamentales des contres performances des clubs, des équipes nationales, à cause de la discontinuité et l'instabilité qu'elles engendrent. Pour d'autres, l'ancien système qui se reposait sur le sport de masse a cédé le pas à un système élastique qui ne dispose pas de moyen nécessaire à son développement.

Ceci est naturellement un frein réel au développement des APS et celles pratiquées par les femmes en particulier.

Puis nous avons pu noter que quant aux infrastructures sportives, il faut dire que notre pays connaît un grand déficit. Les infrastructures qui existent sont en état de dégradation très poussée. A cela s'ajoute le minimum d'équipement et de matériel.

En suite, il nous est donné de constater que la rareté des moyens financiers due à la conjoncture actuelle est aussi un frein. De même que l'inexistence de l'intervention des opérateurs économiques au financement du sport féminin.

De même les enquêtes auprès des techniciens ont révélé que l'inexistence d'un environnement scientifique et technique dont l'apport aux sportives serait très important. L'encadrement technique pourrait aussi dans le même sens s'enrichir de l'apport des dernières découvertes en matières de méthodologie de l'entraînement. A propos de la formation des cadres, les programmes élaborés et inscrits dans les protocoles d'accord signé sur le plan national sont restés d'année en année non réalisés, faute de suivi. Il nous est donné aussi de constater que l'argent joue un rôle prééminent dans le choix des pratiques sportives, exemple du basket-ball.

Au niveau de l'égalité et de l'équité dans le sport, les organisations responsables du sport national ne respectent pas les principes contenus dans la charte des nations unies, de la déclaration universelle des droits de la personne et la convention des nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'endroit des femmes.

Les sources, les pouvoirs et les responsabilités ne sont pas repartis équitablement, sans discrimination sexuelle. La façon de faire ces attributions ne corrige pas le déséquilibre au niveau des avantages offerts aux femmes et aux hommes.

Le sport scolaire et universitaire :

Vu le taux global de scolarité qui est de 30 % en république de Guinée, les responsables du sport, de l'éducation, des loisirs et de l'éducation physique pour les jeunes ne s'assurent pas que les chances de participation et les occasions d'apprentissage qui correspondent aux valeurs, aux attitudes et aux aspirations des filles soient intégrées aux programmes visant à développer la condition physique et les aptitudes des jeunes pour le sport.

Quant à l'incitation à la participation tout au long de nos enquêtes, il se trouve que la participation des femmes dans le sport est influencée par la gamme d'activités offertes; les responsables de la diffusion des activités et des programmes sportifs n'offrent pas ou ne promouvoient pas suffisamment des activités qui répondent aux besoins et aux aspirations des femmes.

Le leadership dans le sport :

Nos enquêtes ont montré que les femmes sont sous représentées dans les postes de direction et de décisions dans tous les sports et organisations sportives. Les responsables de ces secteurs d'activités n'élaborent pas des pratiques et des programmes et ne conçoivent non plus qui entraîneront une augmentation du nombre de femmes aux postes d'entraîneurs, de conseillères, de décisionnaires, d'officielles, de gestionnaires et de personnel de soutien. On devrait donc, à tous les niveaux, ou portant une attention particulière au recrutement, à la formation et au maintien en poste du personnel féminin.

3.5. Education, formation et perfectionnement

Les responsables de l'éducation, de la formation et du perfectionnement des entraîneurs et des autres membres du personnel sportif ne s'assurent pas que les processus éducatifs acquis satisfont aux normes d'équité des sexes et aux besoins des athlètes féminines.

3.6. BATTAGE MEDIATIQUE

Il serait nécessaire, voire même indispensable que les responsables de la recherches et de la diffusion de l'information sur le sport fassent élaborer des politiques et des programmes visant à augmenter les connaissances et la compréhension sur les femmes et le sport.

Les résultats obtenus ont mis en évidence les facteurs qui empêchent la participation qualitative et quantitative des filles et des femmes dans les APS. Donc tous les indicateurs prouvent qu'un changement est nécessaire pour améliorer les structures, les méthodes de travail et la participation féminine. Les exigences du sport national et international ne permettent plus de participer pour participer ou pour la forme encore moins de jouer le rôle de figurant. Il s'agit de représenter dignement le pays lorsque l'on sait que les hymnes nationaux et les drapeaux, symboles d'une souveraineté parfois acquise au prix de mille et un effort font partie des rites du spectacle.

3.7. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT FEMMES ET SPORT

Il sera abordé par cette partie la question du choix des stratégies à mettre en œuvre dans le contexte diagnostiqué.

Nous les présentons sous forme de projets qu'il faudra tour à tour analyser et "dégrossir" en vue de leur réalisation.

3.8. PROPOSITION D'UN PROGRAMME D'ACTION A METTRE EN ŒUVRE.

Pour appuyer et rendre plus opérationnelles les options et les stratégies, il sera établi un programme d'actions concrètes, qui pourront être exécutés immédiatement si elles sont jugées valables, après évaluation des coûts et des effets attendus.



PROJET N°1

Titre: relance de la pratique sportive en milieux féminin.

Destination : secteur sportif

Localisation: Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture de la République de Guinée.

Agence d'exécution: D.N.S (Inspecteurs 8^{ème} promotion)

Date de démarrage à fixer

Durée: 5 ans à titre indicatif

Contexte et justification :

Le constat que peu de femmes et de filles pratiquent ou s'investissent dans les APS malgré les bienfaits que celles-ci peuvent leur apporter.

Objectifs de développement:

- amener plus de filles et de femmes vers les APS
- former des animatrices
- préparer la relève féminine

activités à mener:

- recruter les anciennes sportives
- assurer la formation
- mettre en place des infrastructures

Financement à rechercher auprès :

- du Gouvernement:
 - les institutions internationales
 - les institutions nationales
 - les ONG
 - les fédérations sportives nationales
 - CONFEJES COOPERATION Française, PNUD, etc.
 - Ressources humaines:
- L'initiateur pour encadrement
- Initiateur pour les petites catégories
- Entraîneurs pour le niveau moyen, intermédiaire et avancé
- Les administrateurs pour la gestion et l'administration.
- Les anciennes sportives des différentes disciplines sportives seront le plus en vue.

planning d'exécution :

- a) réalisation du projet: voir disposition administrative
- b) démarrage: à fixer
- c) généralisation du projet aux chefs lieux des régions

- amener plus de filles et de femmes vers les APS
- former des animatrices
- préparer la relève féminine

activités à mener:

- recruter les anciennes sportives
- assurer la formation
- mettre en place des infrastructures

Financement à rechercher auprès :

- du Gouvernement:
- les institutions internationales
- les institutions nationales
- les ONG
- les fédérations sportives nationales
 - CONFEJES COOPERATION Française, PNUD, etc.
 - Ressources humaines:
- L'initiateur pour encadrement
- Initiateur pour les petites catégories
- Entraîneurs pour le niveau moyen, intermédiaire et avancé
- Les administrateurs pour la gestion et l'administration.
- Les anciennes sportives des différentes disciplines sportives seront le plus en vue.

planning d'exécution :

- a) réalisation du projet: voir disposition administrative
- b) démarrage: à fixer
- c) généralisation du projet aux chefs lieux des régions

Budget: à déterminer

Charges récurrentes: à déterminer

PROJET N°2

Titre: Développement des structures pour la pratique des APS

Secteur concerné: APS

Agences d'exécution: MJSAC et les collectivités territoriales

Localisation: centre ville Conakry et les circonscriptions urbaines de la Guinée

Date de démarrage: à fixer

Durée: 2 à 5 ans (à titre indicatif)

Contexte et justification

Les infrastructures et les structures nécessaires à la pratique des APS sont insuffisantes mal entretenues ; or les mentalités et l'esprit des populations ont évolué vis à vis des APS dont ils ressentent de plus en plus le besoin.

De plus, les nouvelles dispositions qui vise la libéralisation du sport entraîneront la recrudescence des clubs sportifs et il est nécessaire de leur créer un cadre propice pour leurs activités.

Objectif de développement:

Créer un cadre matériel et des infrastructures favorable au développement de la pratique des APS

Objectifs immédiats:

- Résultats escomptés:

Doter chaque centre d'un terrain omnisports dont la capacité et les composantes dépendront des caractéristiques du milieu et des activités qui intéressent les populations.

◆ Activités à mener:

- Rechercher des espaces et des financements
- Exécution des plans de construction
- Rechercher des sociétés d'exécution des travaux

Bailleurs de fonds:

- la CONFEJES
- la Coopération française
- le PNUD, etc.

Gouvernement et collectivités:

- Espaces, cadres de conception, architectes, entrepreneur, maître d'œuvre, financement.
- Financement, dons de matériel, assistance, conseils.

Planning d'exécution:

Recensement des besoins, établissement des plans de construction, évaluation des coûts, recherche des espaces et financements.

Financement: à rechercher

Budget: à élaborer

charges récurrentes: à déterminer

PROJET N°3

Titre: Création d'une école du type sport – étude

Secteurs concernés: sport.

Localisation: à déterminer (par exemple choisir le terrain d'Anta qui a les caractéristiques propices aux projets: infrastructures, internats)

Agences d'exécution MJSAC

Date de démarrage à fixer

Durée années : 2 ans à titre indicatif (ou 5 ans s'il faut construire l'école).

Contexte et justifications:

Le sport en Guinée s'est longtemps présenté sous la forme de l'organisation de compétition et de la recherche de résultats au plan international, au prix même de l'utilisation des joueurs évoluant à l'étranger. Cette politique s'est révélée un échec et il faut plutôt penser à la relève. Les projets FAC, les projets centres de développement sportifs sont sans existence.

Objectifs de développement:

- Préparer la relève sportive en Guinée, la formation des entraîneurs, des dirigeants sportifs, réalisation des stages de perfectionnement et de formation, de réalisation, de contacts éducatifs locaux.

Objectifs immédiats :

- Mettre les bases d'une politique de la relève dans un certain nombre de sport,
- Former des équipes nationales au niveau des catégories des plus jeunes.

Activités à mener:

- Retenir une école pilote ou construire des locaux (les CDS)
- Mettre en place et/ou rénover les infrastructures et le matériel nécessaire,
- Réorganiser les programmes de formation (en insistant sur les femmes) et les emplois du temps,
- Recruter les anciennes et les anciens sportifs, les maîtres d'EPS en chômage,
- Recruter les élèves dans d'autres structures (écoles, quartiers).

Apports:

Gouvernement:

- Formateurs (entraîneurs, professeurs...)
- Assistance médicale,
- Equipements,

Bailleurs de fonds: le PNUD, la Coopération Française, la CONFEJES, etc.

- Financement, dons en matériels et équipements.

planning d'exécution:

- réalisation de l'étude du projet: besoins, dispositions administratives etc. (2 ans au plus)
- démarrage des cours (début de la 3^{ème} année)

Financement à rechercher: à rechercher

Budget: à élaborer

Charges récurrentes : à déterminer.

PROJET N°4

Titre: création des centres médico – sportifs

Secteurs concernés: sport – santé

Localisation dans les 5 communes de Conakry et dans les régions de la Guinée (les préfectures régionales)

Agences d'exécution: Ministère de la santé et de la jeunesse

Date de démarrage: à fixer

Durée: 3 à 4 ans (renouvelable)

Contexte et justification:

- La médecine sportive est quasiment inexistante,
- Les sportifs ne sont pas suivis au plan médical à l'intérieur du pays
- L'Institut National de l'Education Populaire et des Sports de la République Guinée ne dispose pas d'un centre médical adéquat pour le suivi de ses étudiants,
- La réorganisation du mouvement sportif et l'option en faveur du sport de haut niveau et les APS exigent la mise en place de structures de suivi médical des sportifs.

Objectifs de développement:

- Assurer le suivi médical des sportifs sur toute l'étendue du territoire national: condition indispensable à la réalisation de bonnes performances

Objectifs immédiats:

- Résultats escomptés:

Doter l'Institut National de l'Education Populaire et des Sports de la République de Guinée d'un centre médico-sportif (puis les communes et les inspections régionales)

Apports:

Gouvernement

- Locaux
- Cadres médico – sportifs (formation)
- Cadre de l'administration des centres
- Financement partiel

Bailleurs de fonds : le PNUD, la CONFEGES, la Coopération Française.

- Financement
- Dons de matériels
- Assistance technique

Planning d'exécution

- Elaboration des plans, évaluation des coûts, recherche de financement, recherche des espaces ou des locaux.
- Construction du centre médical digne de nom (un centre pilote) 3 à 5 ans.
- Généralisation du projet aux communes et inspections régionales par exemple: 3 centres tous les trois ans.

Financement: à rechercher

1) Budget: à déterminer

PROJET N°5

Titre : Organisation d'un festival national des sports et jeux traditionnels

Secteur concerné : sports

Localisation : A déterminer.

Agence d'exécution : Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture..

Date de démarrage : A déterminer.

Durée : A titre indicatif : 5-6 jours précédé d'une longue phase de préparation : (2 ou 3 ans)

Contexte et justification :

La République de Guinée regorge d'une multitude de sports et de jeux traditionnels inconnus par les citadins et par les populations d'une région à une autre.

Les populations guinéennes ont besoin de se connaître et ces sports et jeux traditionnels qui semblent en train d'être oubliés méritent une revalorisation.

Objectif de développement :

Revaloriser le sports et les jeux traditionnels.

Inciter à la création des associations de sports de masse et jeux traditionnels.

Objectifs immédiats :

- naissance d'associations dans les différents sports et jeux traditionnels.

Activités à mener :

- sensibilisation des populations
- recensement des différents sports et jeux traditionnels,

- organisation et structuration de sports et jeux traditionnels.
- Mise en place des infrastructures
- Préparation du festival.

Apports :

Gouvernement : et (collectivités locales).

- Lieux d'organisation du festival (déroulement des différentes activités, hébergement des participants ...)
- Assistance technique en cadre pour l'organisation.
- Trophée, prix et récompense diverses
- Assistance à la Direction Nationale des Sports pour l'organisation par le fonctionnement et les autres Directions Nationales.

Bailleurs de fonds :

- Aide financière.

Planning de réalisation :

Préparatifs du festival : locaux, réglementation, infrastructures, sensibilisation, recherche des fonds, organisation et structuration des associations de sports et jeux traditionnels ... (durée 2 à 3 ans)

2^e phase : déroulement du sports du festival proprement (5 – 6 à titre indicatif).

Financement : A chercher.

Budget : A élaborer

Charge récurrentes : A déterminer.

PROJET N° 6

Titre : création d'une antenne (relais Jeunesse Sport, Art et Culture) de promotion des activités de la jeunesse, des sports, des arts et de la culture.

Secteur concerné : Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture

Localisation : M.J.S.A.C.

Agence d'exécution :

- Ministère de la jeunesse, sports, Arts, et culture en collaboration avec le Ministère de la Communication
- Date de démarrage : A fixer
- Durée année 2 à 3 ans (à titre indicatif)

Contexte et justification :

La dynamique d'un groupe se joue dans la proportion qu'il existe une communication claire, honnête et fonctionnelle. De plus, les qualités de communication d'un individu sont plus ou moins importantes selon le rôle qu'il joue dans le groupe. Plus il occupe un poste élevé, plus la communication s'impose.

L'adhésion du public aux activités de jeunesse, des sports, des arts et de la culture ne peut se faire sans le concours de la presse (les médias), d'où la nécessité de mettre une antenne de promotion, de motivation, de planification des activités de jeunesse, des sports, des arts et de la culture au Ministère.

8Objectif de développement :

- s'intéresser aux activités de jeunesse, des sports, des arts et de la culture sur le plan régional et nation dans le domaine de la jeunesse.

Objectifs immédiats :

Résultats immédiats :

Création de l'antenne de presse sur les chefs-lieux des inspections régionales de jeunesse.

Activités à mener :

Sensibilisation des populations et promotion des activités de jeunes.

Exemple jeunesse : éducation pour tous sports : sensibilisation de la population sur les bienfaits des sports.

Arts : sur les activités artistiques.

Apports :

Gouvernement : et (collectivités locales) les institutions internationales et nationales.

Planning de réalisation :

1^o phase : Recrutement des jeunes

2^o phase : formation des jeunes des associations de jeunesse, sportives et culturelles

Mise en application du projet

Financement : A rechercher

Budget : A élaborer

Charges récurrentes : A déterminer.

1 – STRATEGIES ET PERSPECTIVES

Nous avons voulu à travers notre étude montrer que la participation qualitative et quantitative des filles aux A.P.S. est réellement devenue une nécessité incontournable.

- Inscrire dans la politique nationale des sports, la création d'un observatoire permanent des pratiques sportives féminines pour évaluer l'impact des politiques mises en place et de suivre l'évolution de la situation des femmes.
- Travailler à la communication et à la promotion des activités sportives féminines.
- Proposer un prix du meilleur reportage féminin.

Il s'agit en fait de donner de la visibilité aux femmes qui sont d'une certaine façon pionnières pour que l'ensemble des femmes, des filles puisse se dire : « la pratique de tel sport, la direction d'un club sportif, la présidence d'une fédération, l'arbitrage, c'est aussi pour les femmes, et c'est pour moi, j'y ai droit.

Le champ relatif aux financements :

- définir des critères spécifiques dans les conventions d'objectifs, les conventions d'objectifs,
- financer des projets nationaux permettant une meilleure visibilité des pratiques,
- identifier des dotations pour la mise en œuvre de la politique,
- élaborer dans les conventions des critères extrêmement précis permettant de référer d'une année sur l'autre les fédérations qui ont avancé à la fois sur la pratique sportive féminine, mais aussi sur la place des femmes dans les organismes de direction, et donc pour tenir compte dans les dotations budgétaires.

POSSIBILITES D'ACTIONS

Encourager les candidatures féminines guinéennes dans les instances sportives nationales et internationales.

- organiser des débats francs et directs avec le mouvement sportif guinéen, car le système de captation au niveau des fédérations sportives nationales, conduit à la reconduction d'une situation existante, c'est-à-dire d'une fédération sportive qui n'est composée que d'homme. Donc, il faut aborder clairement le problème.
- valoriser les activités physiques et sportives comme facteur de promotion sociale.
- accroître les ressources financières humaines et matérielles d'encadrement.
- maintenir l'extension du tissu infra structurel sportif national.
- Revaloriser le principe du « contrôle-formation » pour préserver et élever la qualité de l'intervention des personnels.

CONCLUSION

En effet, la beauté et la complexité de tout sport peuvent être saisie et rendues avec la même précision pour les hommes que par les femmes.

Si les femmes figurent dans une accablante minorité au sein des moyens d'informations sportives de notre pays, l'égalité entre homme et femme ne verra pas le jour.

Mais beaucoup a été fait, mais beaucoup reste encore à faire. Car tous les indicateurs prouvent qu'un changement est nécessaire pour améliorer les structures et les méthodes de travail d'où le défi qu'il convient de relever.



ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

I - Monographie

Mme Tonguino Femme et Sport en République de Guinée

M. Abdel Rahamane Baba Moussa Sport et intégration sociale de la jeunesse au processus de développement

Amouzou Akoko née Souza « Le sport féminin au Togo »

II –Ouvrage spécifique au sport

Assises nationales Paris – salle Equivoxe Femmes et Sport 29-30 Mai 99.

Conférence mondiale sur la femme et sport Lausanne (Musée olympique 14-16 octobre 1996.=).

Culture et sport féminin : rôle de la femme dans la société par Docteur Jennifer Hongréaves professeur de sociologie du sport,

Femme africaine et le sport une contribution du conseil supérieur

Mesdames et Messieurs dirigeants des Fédérations sportives Nationales, des clubs sportifs. Membres du C.O.N.G.

Dans le cadre de notre formation en inspectorat de jeunesse et des sports, nous avons l'obligation de rédiger et de présenter une monographie sur le thème : " STRATEGIE ET PERSPECTIVES POUR UNE PARTICIPATION MASSIVE DES FILLES ET DES FEMMES DANS LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES EN REPUBLIQUE DE GUINEE . "

En vue de cerner de près cette question, nous sollicitons et apprécions hautement votre assistance en répondant au questionnaire ci-joint . Vos réponses nous aideront à mieux analyser le sujet en vue de propositions concrètes .

Tout en vous remerciant pour votre disponibilité et votre collaboration, nous vous prions Mesdames et Messieurs de recevoir l'expression de notre profonde gratitude et de notre reconnaissance .

Adama Djan CAMARA

Directrice Communale de la Jeunesse
et des Sports de Matam -
Elève Inspecteur -



QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SOCIOLOGIQUE ADRESSEE AUX DIRIGEANTS DES FEDERATIONS SPORTIVES NATIONALES

I - IDENTIFICATION

1 - Age _____

2 - Sexe M F

3 - Fonction
 Président Fédération D.T.N Président Club

4 - Spécification du domaine d'activité : _____

Fonction publique ONG Association Autre

II - PARTICIPATION DES FILLES ET DES FEMMES AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Il a été constaté que la participation des filles et des femmes dans les activités physiques et sportives est relativement faible, pourquoi ? Par : *ce que*

a - les effets des politiques publiques sur le développement de la pratique sportive ne sont pas connus oui non

b - Les actions mises en oeuvre dans le domaine du sport féminin ne sont pas mesurées oui non

c - Le ministère de J.S. n'évalue pas la présence qualitative et quantitative des filles et femmes dans les A.S.P. oui non

d - La comparaison avec les hommes ne fait pas apparaître des données à teneur lourde d'évolution impliquant la connaissance oui non

e - Parce que les femmes ne sont pas nécessairement attirées par les A.S.P. oui non

III STRATEGIES D'INTERVENTION

1) que faut - il faire pour améliorer la participation massive et qualitative des filles et femmes aux A.S.P.

2) quelles propositions faites vous pour le développement du sport féminin .

